

Résidence Permanente — Guide gratuit complet

Résidence Permanente — Guide gratuit complet

· Basé sur la Loi N°[6984/2022](#) et la Résolution DNM N°[407/2026](#) *

(Nouveaux critères de solvabilité, en vigueur pour les dossiers déposés à partir du 6 juillet 2026)

Ce n'est pas un conseil juridique. Vérifiez toujours le détail actuel sur migraciones.gov.py

avant de déposer un dossier ou de payer quoi que ce soit. Veuillez noter que lorsque le gouvernement modifie ou change des critères, ils sont mis en application peu après le changement dans la publication de leurs pré requis sur le site de Migraciones. Si vous êtes entré sous une loi et que cette dernière change en cours de route, seule la nouvelle prévaut.

La résidence permanente est l'autorisation accordée par la Dirección Nacional de Migraciones

La carte de résident permanent vous autorise à résider indéfiniment

(à renouveler aux 10 ans selon les normes en vigueur)

au Paraguay, l'étranger qui manifeste son intention de s'y établir définitivement et qui remplit les conditions légales, après avoir accompli sa période de résidence temporaire.

La voie normale actuelle: résidence temporaire (jusqu'à 2 ans) ? cédula temporaire (valable 2 ans) ? changement de catégorie vers la résidence permanente.

Il existe aussi des voies d'accès direct à la permanente, sans passer par la temporaire : voir en fin de guide (MERCOSUR, investisseurs, conjoint/enfant de Paraguayen).

Délais à respecter - Le changement de catégorie doit être demandé dans les 3 mois précédant

l'expiration du carnet de résidence temporaire. - Si le carnet a déjà expiré, vous pouvez encore demander le changement de catégorie jusqu'à 1 mois après l'expiration, en payant l'amende pour dépassement de séjour. - Passé ce mois, seule une prolongation de résidence temporaire est possible, accordée pour la même durée, jusqu'à 6 mois après l'expiration du carnet, toujours avec l'amende. - Au-delà de ces 6 mois sans démarche, vous devez reprendre le processus à zéro et redéposer une demande de résidence temporaire.

Continuité de présence : Migraciones peut examiner votre historique d'entrées/sorties. En 2026, la surveillance de la présence physique s'est renforcée : ne partez pas du principe que

vous pouvez obtenir la résidence temporaire, disparaître pendant deux ans, puis glisser tranquillement vers la permanente. Une entrée par année minimum est considérée comme un repère important en pratique pour les dossiers à faible présence physique.

Validité du titre obtenu - Le carnet de résidence permanente est définitif dans son principe, mais doit être renouvelé tous les 10 ans. - La résidence permanente donne accès à une nouvelle cédula paraguayenne, valable 10 ans — à ne pas confondre avec la cédula de la période temporaire, valable seulement 2 ans.

Dossier à présenter

Documents généraux (tous demandeurs) à réunir :

1. Original + copie authentifiée du document d'identité du pays d'origine en cours de validité (cédula d'origine, DNI, ou passeport).
2. Original + copie authentifiée de la Cédula de Identidad Paraguaya en cours (ou dénonciation de perte/vol).
3. Original + copie authentifiée du carnet de Résidence Temporaire (ou dénonciation de perte/vol).
4. Original + copie authentifiée de tout document attestant un changement d'état civil, de profession, de métier, de nom/prénom ou d'autres données personnelles depuis la demande initiale.
5. Certificado de Antecedentes para Extranjeros (Departamento de Informática de la Policía Nacional) — requis dès 14 ans.
6. Certificado de Antecedentes de Buena Conducta (Departamento de Identificaciones de la Policía Nacional) — requis dès 14 ans.
7. Certificado de Antecedentes Judiciales — requis dès 14 ans. (Au palais de justice, pantalon long et pas de camisole car l'accès vous sera refusé)
8. Certificado de Antecedentes INTERPOL — requis dès 14 ans.
9. Justificatif de solvabilité économique, selon l'une des 12 catégories détaillées plus loin. Tous les documents émis en langue étrangère doivent être traduits en espagnol par un traducteur public matriculé au Paraguay (ou un traducteur public étranger habilité, la traduction étant alors elle-même apostillée/légalisée). Les documents en portugais émis par le Brésil sont dispensés de traduction. Les documents émis à l'étranger doivent être apostillés (pays signataires de la Convention de La Haye) ou légalisés via le consulat paraguayen puis le Ministère des Affaires étrangères du Paraguay (pays non signataires). Pour la restitution des originaux, il faut présenter des copies authentifiées (si vous n'avez pas de copies authentifiées ils vont vous retourner faire vos devoirs) par un escribano (notaire paraguayen) de chaque document. Catégories de solvabilité économique (Résolution DNM N° [407/2026](#))

Chaque demandeur choisit la catégorie qui correspond à sa situation réelle et fournit les pièces associées :

1. Professionnels — diplôme universitaire visé par le Ministère de l'Éducation (MEC) + preuve d'exercice effectif générant des revenus : constance d'affilié à l'IPS, ou contrat de travail visé par le Ministère du Travail, ou déclarations de TVA des 3 derniers mois / IRP de la dernière année avec constance de règle fiscale. Le diplôme seul ne suffit jamais.

2. Techniciens — même logique, avec un titre de technicien visé par le MEC.

3. Employés — constance d'affilié IPS, ou contrat de travail visé et homologué par le Ministère du Travail.

4. Travailleurs indépendants (commerce/services) — constance d'inscription comme contribuable (Persona Física) + déclarations de TVA/IRP démontrant un mouvement réel.

5. Télétravailleurs / nomades numériques — certificat ou attestation d'emploi indiquant les revenus perçus et le moyen par lequel ils sont reçus ; documents étrangers légalisés/apostillés et traduits.

6. Propriétaires immobiliers — titre de propriété inscrit au Registro Unificado Nacional (RUN) depuis moins de 2 ans ; l'administration peut demander une preuve complémentaire de revenus générés par le bien.

ICI IL FAUT VALIDER SI C'EST EN LIEN AVEC LE PROGRAMME SUACE CAR IL Y A DES MONTANTS MINIMUMS ET ILS NE PEUVENT PAS ETRE UTILISÉS À USAGE PERSONNEL.

7. Actionnaires / associés — copie authentifiée de l'acte constitutif de la société inscrit au RUN mentionnant le demandeur comme actionnaire, ou constance du livre des actionnaires. Pour une EAS (société par actions simplifiée), constance émise par la DGPEJBF.

8. Agriculteurs et éleveurs — titre de propriété à vocation productive inscrit au RUN + constance de règle fiscale et de personne physique, ou justificatif d'achat/vente ou de marque de production enregistrée + constance fiscale.

9. Religieux — constance du MEC de l'inscription de la congrégation + note de la congrégation certifiant la fonction exercée et la prise en charge des frais de séjour.

10. Retraités / pensionnés — constance de retraite ou pension indiquant le montant perçu et le moyen financier de réception, dûment légalisée ou apostillée.

11. Personnes à charge (dépendants) — trois cas : conjoint à charge de l'autre (acte de mariage apostillé + copie du document d'identité paraguayen ou carnet de résidence du conjoint) ;

parents/grands-parents à charge d'un enfant/petit-enfant (document du lien de filiation + copie du document du soutien économique) personne en situation de handicap à charge d'un proche jusqu'au 2e degré ascendant (parents/grands-parents), 2e degré collatéral (frères/sœurs) ou 3e degré collatéral (oncles/tantes) — certificat de handicap délivré par la SENADIS ou l'autorité équivalente du pays d'origine, document du lien, et copie du document du soutien. ; CETTE TRADUCTION N EST PAS CLAIRE, ENCORE LÀ JE VAIS VALIDER DANS DEUX SEMAINES CAR IL SE POURRAIT QU'ILS LIMITENT CELA AU LIEN ASCENDANT ET NON DESCENDANT ET QUE NOS ENFANTS ADULTES NE SOIENT PLUS ACCEPTÉS, ETC. À PART POUR LE CONJOINT, IL FAUT VRAIMENT VALIDER ce n'est pas encore clair même pour eux !

12. Étudiants majeurs (18 ans et plus) — étudiants réguliers en présentiel ou à distance/virtuel, niveau scolaire ou supérieur.

En présentiel : attestation de scolarité + preuve de continuité académique + justificatif de paiement de scolarité ou livrets validant les 2 ans de résidence temporaire.

À distance : attestation de l'établissement (apostillée/légalisée et traduite si à l'étranger) + mêmes justificatifs de continuité. Le statut d'étudiant seul ne suffit jamais : il faut aussi prouver des ressources propres, ou un soutien familial jusqu'au 3e degré (document du lien + preuve de transferts/dépôts réguliers + copie du document du soutien).

Meneurs (0-17 ans) — dossier additionnel Catégorie autonome « Niños, Niñas y Adolescentes » (NNA), dispensée de justificatif de solvabilité (à la charge du représentant légal).

- Accompagnés des deux parents : les deux signent la demande ; l'un des deux doit déjà avoir la résidence permanente ou la demander en même temps que l'enfant ; copie authentifiée des documents d'identité des deux parents et, s'ils l'ont, de leur carnet de résidence ou cédula paraguayenne.
- Accompagnés d'un seul parent : jugement autorisant la résidence de l'enfant au Paraguay (temporaire et/ou permanente) accompagné de la copie du document d'identité des deux parents, ou autorisation notariale du parent absent. Le parent présent doit avoir ou demander la résidence permanente au même moment.
- Accompagnés d'un tiers : jugement autorisant la résidence en compagnie d'un tuteur/garde, ou autorisation notariale des deux parents homologuée par le Juzgado de la Niñez y Adolescencia du Paraguay. Copie du document d'identité paraguayen du tiers. - En cas de décès d'un parent : certificat de décès (original + copie authentifiée).
- Les mineurs de moins de 14 ans sont dispensés de tout certificat d'antécédents. - Les mineurs de moins de 18 ans doivent être accompagnés de leurs deux parents ou tuteurs pour signer la demande.

--

Frais officiels En vigueur depuis le 1er juillet 2026 (Décret [6225/2026](#), réajustement de 5% du salaire minimum légal — nouveau salaire minimum : [3 044 000](#) Gs).

Résidence Permanente, incluant changement de catégorie | [2 926 925](#) |

Certificat de Radicación | [234 154](#) guaranies

Changement d'information (si applicable)

[234 154](#) guaranies

Renouvellement du carnet de Résidence Permanente (tous les 10 ans) | [468 308](#) guaranies

Amende (Art. 87) pour dépassement du délai de séjour (si applicable) | [702 462](#) guaranies

Ces montants sont indexés sur le salaire minimum et réajustés au moins une fois par an : vérifiez le tableau actuel sur migraciones.gov.py avant de payer.

À ces frais officiels s'ajoutent : apostilles/légalisations, traducteur public ([~80 000](#) Gs/page), photocopies (~3 000 Gs/page), tampons d'escribano (~5 000 Gs/document),

Donc le prix Total de la permanente et de [3.162.000](#) + apostilles/légalisations, traducteur public ([~80 000](#) Gs/page), photocopies (~3 000 Gs/page), tampons d'escribano (~5 000 Gs/document),

Soit environ [4.000.000](#) de guaranies maximum

et éventuellement un consultant.

Qui pour ça ne devrait pas dépasser [1.500.000](#) guaranies pour une journée de travail

"

Voies d'accès direct à la résidence permanente (sans passer par la temporaire) MERCOSUR — pour les citoyens argentins, brésiliens, uruguayens, boliviens, chiliens, péruviens, colombiens et équatoriens, détenteurs d'une carte MERCOSUR temporaire, sous réserve de déposer la demande dans les délais. Depuis juillet 2026, ce régime suit les mêmes 12 catégories de solvabilité économique que la voie générale (unification par la Résolution DNM N°[407/2026](#)).

SUACE / Paraguay Investor Pass — réservé aux investisseurs réels. Le Paraguay Investor Pass, lancé en avril 2026, permet une résidence permanente directe à partir de [150 000](#) USD (projets touristiques) ou [200 000](#) USD (immobilier ou valeurs mobilières/marchés financiers paraguayens) . ET CE N'EST PAS UN ENDROIT OÙ VOUS HABITEZ, CE N'EST PAS VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE PERSONNEL. De plus, les fonds doivent être démontrés et "gelés" d'ici la fin du processus. Faites-vous accompagner par un professionnel sérieux pour cette voie. Mais sachez que c'est un nouveau programme alors il reste à éprouver.

Conjoint ou enfant de Paraguayen(ne) — régime établi par la Loi N°[2193/2003](#). Permet d'accéder directement à la cédula puis, dans un délai maximum de 90 jours après l'obtention de la cédula, à la résidence permanente. Exonéré des frais migratoires pour les titulaires du Certificat de Repatriación (extranjeros enfants de Paraguayens ou conjoints ayant contracté mariage à l'étranger). Sans ce certificat, l'arcanel habituel s'applique.

Points de vigilance spécifiques à cette étape - Le dossier de changement de catégorie est un nouveau dossier à part entière, pas un simple renouvellement : ratez la fenêtre de dépôt et vous basculez vers des amendes et des prolongations.

· La simple possession d'un diplôme ou d'un statut d'étudiant ne constitue jamais, à elle seule, une preuve de solvabilité économique suffisante.

- Le trámite est personnel et présentiel ; le suivi du dossier peut se faire en personne ou via un représentant légal. (Attention aux documents que l'on vous fait signer pour leur donner le pouvoir d'agir à votre place. Certains leur donne la possibilité d'ouvrir un compte de banque, cartes de crédits, emprunts en votre nom ET n'est pas limité dans le temps, ce dont vous pourriez être incapable de vous défaire ensuite...)
- L'admission des documents au guichet ne présuppose pas l'octroi de la résidence. - Si vous avez déclaré « Ama de Casa » (femme/homme au foyer) comme profession pendant la résidence temporaire, Migraciones reclasse automatiquement et sans frais cette profession en « Dependiente » : préparez donc les documents de la catégorie Personnes à charge, pas ceux d'une profession autonome.
- Migraciones peut exiger tout document complémentaire qu'elle juge nécessaire selon le cas particulier. (Si vous avez un nouveau passeport, amenez l'ancien car il est parfois demandé)
- Contact Migraciones, Sede Central : Caballero N°201 esq. Eligio Ayala, Asunción. Tél. [+595 21 411 2000](tel:+595214112000).
migraciones@migraciones.gov.py.

Lundi-vendredi, 7h-14h30, par ordre d'arrivée — arriver tôt (vers 6h30) est recommandé en pratique. À vérifier avant tout dépôt : migraciones.gov.py, rubriques Residencias (Résidence Permanente par changement de catégorie) et Aranceles Migratorios.

Localisation Google Maps : <https://maps.app.goo.gl/kj7oT1AxR42vKgLh6>

Révision #1

Créé 2026-07-10 20:15:31 UTC par Le Chef Cédric

Mis à jour 2026-07-10 20:16:25 UTC par Le Chef Cédric